Séance du 16/09/2019

Délibération n°: 362 Dossier: 190741



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Politique :** *Une ville animée, une ville aimée.* 

Commission: Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -

Enseignement supérieur

Direction en charge : Evènementielle

**Objet :** Attribution de subventions à diverses associations oeuvrant en faveur d'enfants en difficulté.

Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire **Date de convocation du conseil :** 06/09/2019 **Compte rendu affiché le :** 17/09/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

#### Présents:

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°45 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI

### Absents-Excusés:

M. Alain SCHNEIDER (pouvoir à Mme Fabienne PERRIN) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir à Mme Lacour jusqu'à la question n°81 du projet de l'ordre du jour, puis présence de Mme Montagnier à compter de la question n°82 du projet de l'ordre du jour) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

#### **Absents:**

Mme Stéphanie MOREAU

### VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 16/09/2019

Délibération n°: 362

Dossier: 190741

**Politique :** *Une ville animée, une ville aimée.* 

Commission: Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -

Enseignement supérieur

Direction en charge : Evènementielle

Obiet : Attribution de subventions à diverses associations oeuvrant en faveur d'enfants en difficulté.

Approbation.

### □ Rappel et Références :

Dans le cadre de l'animation de la Cité, la Municipalité a comme volonté de proposer des animations festives et populaires tout au long de l'année.

La réalisation de cet objectif passe notamment par un développement des manifestations en direction des familles et des enfants stéphanois tant sur l'espace public que dans les lieux de diffusion culturelle.

### □ Motivation et Opportunité :

Dans cet esprit, le festival pour enfants "Festi'Mômes" est décliné sur l'ensemble de l'année, à raison d'un spectacle par mois en moyenne dans des salles ayant une jauge importante. Ces représentations, qui rassemblent parents et enfants, sont l'occasion de valoriser les associations à caractère médical, caritatif, social, culturel..., oeuvrant en faveur des enfants.

De fait, il paraît opportun lors de chacun des spectacles concernés de soutenir une association de cette nature oeuvrant au bénéfice des jeunes stéphanois.

#### □ Contenu:

Il est donc proposé l'attribution des subventions suivantes aux associations oeuvrant en faveur d'enfants en difficulté :

Nom	Subvention 2019 proposée
ASSOCIATION DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX ET POLYHANDICAPES (AIMCP) LOIRE	1 000 €
PERE NOEL DU LUNDI	1 000 €
ASSOCIATION MICKAEL MERLE, VAINCRE LA LEUCEMIE	1 000 €
CHEVAL BIENVEILLANT	1 000 €
TOTAL	4 000 €

### □ Maîtrise d'ouvrage :

La Ville de Saint-Etienne

# □ Point Financier:

o Coût total investissement TTC:

dont TVA:

o Coût total annuel fonctionnement TTC: 4 000 €

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	4 000 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

# □ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 4 000 €

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	Imputation budgétaire
<b>Résultat du vote :</b> 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	BP 2019 chapitre 65 article 6574
M. Cyril MEKDJIAN, Conseiller Municipal Délégué ne prend pas part au vote	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Lionel BOUCHER